













**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1**

**Profil professionnel**

**TECHNICIEN EN INFOGRAPHIE**

**Enseignement secondaire supérieur**

<b>TECHNICIEN EN INFOGRAPHIE</b>
----------------------------------

### *I - CHAMP D'ACTIVITE*

Le technicien en infographie est actif dans le secteur de la communication visuelle assistée  
roduction multimédia telle que

Le technicien en infographie définit les critères graphiques, esthétiques et techniques du message à produire et y ajoute une plus-value par sa créativité, son originalité, son sens esthétique et son sens critique.

Le technicien en infographie veille à respecter les règles de déontologie professionnelle  
technique.

### *II - TÂCHES*

pour différents supports et formats,

identifier les données relatives aux schémas de communication, aux codes graphiques et typographiques ;  
concevoir et réaliser des illustrations, des maquettes, des mises en page ;  
importer, composer et/ou combiner des textes, des illustrations, des photos, des vidéos, des animations dans une réalisation multimédia ;

vérifier la qualité du travail et sa conformité au projet initial et effectuer les modifications ou corrections éventuelles.

### *III - DEBOUCHES*

Organismes publics, parastataux et privés,  
Entreprises de tout type et de toute taille,  
Indépendant (dans le respect de la législation en vigueur).